



DATES A RETENIR

- Palmarès du concours des Maisons Fleuries samedi 10 novembre
- Commémoration de l'Armistice 1918 dimanche 11 novembre - 11h15 - Monument aux Morts
- Heure du Conte mercredi 14 novembre de 16h30 à 17h15
Bibliothèque Municipale
- Rendez-Vous du Développement Durable
Le thème « Visite du CNIDEP » jeudi 15 novembre - 16h30 devant la Mairie
- 17h00 au CNIDEP à Laxou
- Chantiers Nature de 9h00 à 12h00
- vendredi 16 novembre
- vendredi 30 novembre
- vendredi 14 décembre
- Marché Fermier de 9h00 à 12h00 - Parking de la Ronchère
- samedi 17 novembre
- samedi 1^{er} décembre
- Accueil des Nouveaux Habitants samedi 17 novembre
- Élections du Conseil Municipal des Jeunes mardi 20 novembre - Mairie
- 13h30-18h30 Scrutin
- 18h30 Dépouillement, proclamation des résultats
- Portes Ouvertes à la Cantine vendredi 23 novembre de 18h00 à 19h00 - rue des Saules
- Bourse aux vêtements d'hiver samedi 24 novembre de 10h00 à 12h00 - Salle Polyvalente
(Organisée par l'ALPE)
- Journées de la Création et de la Tradition
Marché de Noël Complexe Sportif du Mancès
- samedi 24 novembre - de 14h00 à 18h00
- dimanche 25 novembre - de 10h00 à 18h00
- Visite de Saint Nicolas dans les écoles vendredi 7 décembre
- Défilé de Saint-Nicolas dimanche 9 décembre - Houdemont
- 14h30 - spectacle pour enfants - Au Mancès
- 16h30 - défilé à partir de la Mairie, goûter pour les enfants

AU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations du 24 octobre 2012

DÉCISION MODIFICATIVE N°4 AU BUDGET 2012

Monsieur le Maire est autorisé à effectuer les virements de compte à compte dans le budget 2012 d'un montant de 12 760 €. Ces transferts n'impactent pas l'enveloppe globale du budget de la commune.

ORGANISATION DES CLASSES DE NEIGE 2012/2013

■ Séjour et hébergement

Le Conseil Municipal décide de reconduire le séjour en classe de découverte à la neige pour 34 élèves de CM2 de l'école élémentaire « Maurice et Katia KRAFFT ».

Le séjour se déroulera du 14 au 25 janvier à Saint-Jean-de-Sixt en Haute-Savoie au village vacances « FORGEASSOUD ».

Le Conseil Municipal valide le budget prévisionnel du séjour : 29 587 € (62,82% à la charge de la commune).

L'Association Éducative et Culturelle (AEC) est retenue pour l'hébergement et l'organisation du séjour.

■ Transport des élèves

La société « Kéolis » (meilleure offre : 3 885 €/TTC) a été retenue pour le transport des enfants aller et retour et les déplacements pendant le séjour.

■ Participation des familles

Le barème qui détermine la participation des familles concernées s'établit comme suit :

Tranches	Quotient familial 2012/2013	Barème
1	Inférieur à 295 €	105,50 €
2	De 296 € à 405 €	149,50 €
3	De 406 € à 520 €	194,00 €
4	De 521 € à 640 €	238,00 €
5	De 641 € à 760 €	282,00 €
6	De 761 € à 880 €	326,00 €
7	Supérieur à 880 €	370,00 €

A noter, le barème 2012 est reconduit pour le séjour de janvier 2013..

Le droit d'inscription de 40 € par famille, inclus dans le coût du séjour, sera payable en décembre 2012. Le solde sera encaissé par moitié en mars et avril 2013.

■ Rémunération du personnel enseignant

En conformité avec l'arrêté ministériel du 6 mai 1985, les indemnités de surveillance allouées aux enseignants chargés d'encadrer les élèves sont fixées à 26,25 €/jour, soit 630 € (12 jours x 2 enseignants).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les différents contrats et conventions nécessaires à l'organisation de ce séjour.

PERSONNEL COMMUNAL-TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite au départ d'une ATSEM de l'école maternelle en juin 2012, le Conseil Municipal inscrit au tableau des effectifs un poste occasionnel d'adjoint technique de 2^{ème} classe, pour assurer 2 heures par jour d'entretien de salles de l'école maternelle, pendant la période scolaire 2012/2013.

Autres informations

TRAVAUX

Mettant à profit les vacances scolaires d'été, divers travaux ont été réalisés à l'école maternelle et à la cantine :

- Réfection des plafonds de l'école maternelle (2^{ème} tranche) et mise aux normes des luminaires,
- Isolation thermique et traitement phonique de 3 classes, de la salle de jeux, des sanitaires et des couloirs,
- Remplacement des vitres de la cantine scolaire par des vitres en verre sécurisé,
- Cantine : Remise en peinture de la cuisine et achat de mobilier.

Par ailleurs, des travaux d'équipement et d'entretien ont été effectués sur divers bâtiments de la commune :

- A la Mairie, mise en place d'une porte automatique, favorisant l'accès aux personnes handicapées,
- Installation d'une cabine WC dans la sacristie de l'église,
- Remise en état de la fontaine de la place du Souvenir Français,
- Peinture au lavoir et sur mur du parc de la Ronchère côte parking.

Circulation, Voirie :

- Réfection des canalisations d'eau rue des Jardins côté église,
- Acquisition d'un radar pédagogique et installation rue de Nancy,
- Signalétique et feux clignotants aux abords des deux écoles,
- Mise en place d'un panneau électronique d'information à l'entrée nord de la Ville.
- Assainissement allée de Montauban.

COLLECTE DES DECHETS MÉNAGERS

Pour faire face à l'accroissement de la production de déchets, la Communauté Urbaine du Grand Nancy, compétente pour la gestion des déchets ménagers, a mis en place sur l'agglomération, une filière globale de traitement basée sur le recyclage et la valorisation.

Ainsi, à **Houdemont**, nous sommes équipés :

- au sein de la commune, de « **points tri** » pour le verre et le papier.
- à domicile,
 - d'éco-sacs transparents destinés aux autres déchets recyclables, (emballages carton, bouteilles et flacons en plastique et boîtes en métal), **ramassage le mercredi matin** ;
 - de bacs verts pour le reste des déchets ménagers, **ramassage chaque mardi* et vendredi* matin**

(*) *exceptés pour les jours fériés, consultez les dates de report sur le site internet :*

houdemont.fr, rubrique ; MAIRIE, Propreté, voirie, déchets

Important :

Les bacs verts ne peuvent être sortis qu'après 18h et doivent impérativement être rentrés le jour même avant 10h.

CAMBRIOLAGE ET DÉGRADATIONS



Ces derniers mois, de nombreux cambriolages, dégradations et actes d'incivilités ont été signalés en Mairie. A cette occasion, les services Police recommandent de leur signaler tous comportements suspects (n° immatriculation, etc.) **en appelant le 17.**

De plus il est recommandé de prendre quelques précautions élémentaires comme ne laisser entrer personne dans les logements et exiger une carte professionnelle en cas de démarchage.

Par ailleurs, en cas de sinistre ou d'accident, il faut contacter le 15 pour les services de santé et le 18 pour les pompiers.

Social - Santé

BRIOCHES DE L'AMITIÉ



Une douzaine de bénévoles ont arpenté les rues de Houdemont, le samedi 13 octobre en matinée, avec pour objectif de vendre 240 brioches.

Les 240 brioches ont été vendues. La somme de 1 228 €, ainsi récoltée, a été remise à l' AEIM-Adapei54

CCAS



centre communal d'action sociale

■ NAISSANCES

Le CCAS a mis en place à compter du 1er janvier 2012, à l'occasion de la naissance ou l'adoption d'un enfant, l'octroi d'un chèque cadeau d'un montant de 80 €. A ce jour, 18 familles ont pu bénéficier de cette mesure.

Aucune démarche n'est à faire, un courrier nominatif vous sera adressé par la Mairie après l'enregistrement de la naissance.

■ REPAS DES ANCIENS

En raison d'un problème de disponibilité de la Salle Polyvalente, le repas du CCAS, prévu initialement le 21 octobre 2012, a été reporté au 10 février 2013.

A noter, en 2013, le repas du CCAS aura bien lieu en octobre.



Environnement

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

La Communauté Urbaine du Grand Nancy annonce la réouverture au public de la déchetterie de Vandœuvre le lundi 12 novembre 2012.

CADRE DE VIE

Deux jeux du Parc de la Ronchère, présentant un caractère de dangerosité (suite à dégradations et intempéries), ont été démontés par les agents et stockés pour l'hiver au Centre Technique. Ultérieurement, une étude sera réalisée en vue d'une nouvelle implantation pour de nouveaux jeux. L'ancien jeu « à grimper » datant de 1996 prendra une retraite bien méritée.



Développement Durable

■ Aides pour les plantations des arbres fruitiers



L'automne est la meilleure période pour les plantations. Pensez à mettre un arbre fruitier qui sera apprécié par toute la famille. Pomiers, poiriers, mirabelliers..., vous trouverez les variétés locales chez les pépiniéristes. Si vous plantez dans le coteau de Houdemont, la Commune aide les particuliers, à hauteur de 10 € par arbre. Toutes les conditions en Mairie ou sur le site : houdemont.fr

■ Conseils pour la réhabilitation des copropriétés

Des experts indépendants vous conseillent sur la maîtrise de l'énergie. Les copropriétés constituent souvent les logements les plus économes. L'Agence Locale de l'Énergie du Grand Nancy, conseille à présent les copropriétés. Un conseiller spécialisé est en mesure de vous accompagner gratuitement tout au long du projet et de présenter les nouvelles aides financières (CEE).

Contacteur : **L'ALE du Grand Nancy**

154 rue Jeanne d'Arc - 54000 Nancy Tél. 09 61 44 71 77
(info@ale-grandnancy.fr) (www.ale-grandnancy.fr)

■ Rendez-Vous Développement Durable

Jeudi 15 novembre 2012

Visite du CNIDEP, un bâtiment écologique

Le CNIDEP est le Centre National d'Innovation pour le Développement Durable de l'Environnement dans les Petites Entreprises.

Cette rencontre permettra de découvrir les nouvelles technologies utilisables dans la réhabilitation de logements. Par exemple : les isolants naturels disponibles, la ventilation double flux, la pompe à chaleur, le puits canadien, les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques.



A cette occasion, le nouveau dispositif d'aides du Grand Nancy pour l'isolation et les systèmes de chauffage sera présenté.

Le rendez-vous est fixé soit :

- à 16h30 devant la Mairie de Houdemont pour se regrouper dans les voitures,
- à 17h00 au CNIDEP, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Meurthe et Moselle, 4 rue de la Vologne 54520 LAXOU.

La fin de la visite est prévue vers 18h30.

Le nombre de place étant limité, il est nécessaire de s'inscrire en Mairie.

La visite, organisée par la municipalité à l'attention des habitants de Houdemont et des Grands Nancéiens, est ouverte à tous. L'accès est gratuit.

■ Chantiers Nature

Les Chantiers Nature organisés par la municipalité sont ouverts à tous.

Les bénévoles effectuent des travaux sur le coteau avec l'idée de donner un coup de main à la biodiversité. Les activités se déroulent en partenariat avec des associations locales : Randonneurs Houdemontais, Croqueurs de Pommes, Ruchers Houdemontais.



Voici les dates et les thèmes

- 16 novembre, plantation et travaux dans les vergers
- 30 novembre, aménagement des sentiers
- 14 décembre construction de nichoirs au Centre Technique

Les horaires sont généralement de 9h00 à 12h00. Pour tout renseignement et précision sur le lieu des rendez-vous, consulter le site houdemont.fr.

VOTRE MESSENGER

Vous pouvez consulter tous les Messenger parus depuis janvier 1988 sur le site internet de la Ville : <http://houdemont.fr>

ANIMATIONS

Comité des fêtes

La Saint-Nicolas



Jamais le grand Saint Patron de la Lorraine ne manquerait son rendez-vous annuel avec les Houdemontais.

Après avoir parcouru, toute la semaine, les rues de l'agglomération nancéienne, Saint-Nicolas terminera son périple en apothéose à **Houdemont. le 9 décembre**

Dès 14h30, les festivités commenceront avec le spectacle pour enfants « **DR NINO ET MISTER MARCEL** », spectacle musical interactif avec marionnettes :

« L'étonnante aventure du Père Noël et de Madame Longuevumatu ».

Vers 16h30, Saint-Nicolas sera accueilli à l'Hôtel de Ville par Monsieur le Maire qui lui remettra symboliquement les clefs de la Ville et, à la tombée de la nuit, le cortège de chars, emmené par la fanfare « **SAMBA BELO HORIZONTE** », se mettra en route pour le défilé traditionnel dans les rues de la Ville.

Saint-Nicolas rendra visite aux enfants des écoles maternelle et élémentaire le vendredi 7 décembre.



Le thème retenu pour la décoration du char est la Renaissance avec les illustrations de Jacques Callot qui vécut à Houdemont de 1627 à 1635

Journées de la Création-Marché de Noël

8^e Journées & Création Tradition

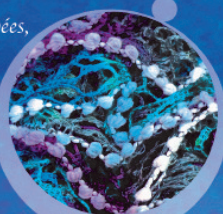
24 / 25
Novembre

Houdemont

COMPLEXE SPORTIF DU MANCÉS

Les journées du savoir-faire Lorrain

Décoration de Noël, habits de poupées, vêtements enfants, bois, peinture, nichoirs et mangeoires, chapeaux, serviette sur verre, écharpes, tapisserie d'ameublement, bijoux, sacs, chocolat, miel...



Samedi de 14h à 18h / dimanche de 10h à 18h - Entrée libre
Contact : Comité des Fêtes de Houdemont - 03 83 55 46 31



DÉCOUVERTE ŒNOLOGIQUE

Le Comité des Fêtes envisage d'organiser une découverte à l'œnologie sur l'année 2013.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact, dès maintenant, avec le Comité des Fêtes à l'adresse mail suivante :

comitedesfetes@mairie-houdemont.fr

Un minimum de 15 personnes est souhaitable pour l'organisation de ce type d'activité.

Les conditions de participation financière vous seront communiquées ultérieurement.



L'ALPE - BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER POUR ENFANTS

Pour préparer le prochain séjour à la neige, l'ALPE organise :

**une Bourse aux vêtements d'hiver pour enfants
samedi 24 novembre 2012 de 10h à 12h**

Salle Polyvalente

Ensembles de ski, combinaisons, anoraks, caleçons longs, chaussettes, gants, bonnets, écharpes, sous-pulls, pulls, polaires, après-skis, lunettes de soleil et masques seront acceptés ce jour là.

Pour les vendeurs, les frais d'inscription s'élèvent à 2,00 €. L'accès pour les acheteurs est libre.

Plus de renseignements, vous pouvez consulter le site houdemont.fr, à la rubrique ASSOCIATIONS>ALPE.



CULTURE

L'HEURE DU CONTE

Les enfants de 3 à 7 ans sont conviés à la Bibliothèque Municipale pour l'« Heure du Conte » qui se tient désormais tous les premiers mercredis de chaque mois de 16h30 à 17h15.

Les prochains rendez-vous : 14 novembre, 5 décembre.



JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le mandat du premier CMJ, élu en 2010 pour 2 ans, s'achève. Les élections pour le nouveau Conseil Municipal des Jeunes se dérouleront le **mardi 20 novembre 2012** à la Mairie :

- de 13h30 à 16h30 pour les primaires
- de 16h30 à 18h30 pour les jeunes.

Le dépouillement débutera dès 18h30, et sera suivi de la proclamation des résultats.

Installation du CMJ le **samedi 8 décembre 2012** à 10h à la Mairie .

CRECHES

Des places en crèches réservés aux habitants de Houdemont sont disponibles :

- 2 berceaux à la **Crèche du Technopôle de Brabois** - 21, rue du Bois de la Champelle, 54500 Vandœuvre. Tél : 09 51 89 01 66 ;
- 5 berceaux à la **Crèche parentale des Bébés-Bugs**, 10, Rue du Luxembourg bâtiment « Les Rossignols » 54500 Vandœuvre. Tél : 03 83 56 53 63.